

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JANVIER 2020

Réunion du Conseil Municipal du 21 janvier 2020 à 20h30 à la Mairie de Champrond-en-Perchet, sous la présidence de M. Daniel BOSSION, Maire.

Tous les conseillers municipaux sont présents.

M. CHEVEE est désigné en qualité de secrétaire.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire présente ses vœux pour l'année 2020 à l'ensemble du Conseil Municipal.

1. Compte-rendu

Lu et approuvé sans observation, le compte-rendu de la réunion du 5 novembre 2019 est soumis aux signatures.

2. Engagement de dépenses d'investissement avant vote du BP 2020

Le code des collectivités territoriales donne la possibilité, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Sur proposition de Monsieur le Maire, sur la base des textes applicables, le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'autorise à engager et mandater des dépenses sur la section d'investissement avant le vote du BP 2020.

Les dépenses engagées seront inscrites au BP 2020.

3. Acquisition d'un véhicule communal

Suite au contrôle technique du véhicule communal, plusieurs défaillances, entraînant son immobilisation, ont été identifiées.

Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un nouveau véhicule et après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette acquisition.

4. Demande de subventions FDI et DETR travaux 2020

Si le budget 2020 le permet, les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des sanitaires du groupe scolaire ainsi que la mise aux normes des installations électriques de l'école maternelle pourraient être réalisés.

Dans cette perspective, le Conseil Municipal sollicite du Conseil Départemental, une subvention de 30 % au titre du Fonds d'Investissement (FDI), et auprès de l'Etat une subvention de 50 % au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

5. Négociation contrat assurance statutaire

Une procédure de mise en concurrence est organisée par le Centre de Gestion d'Eure-et-Loir pour souscrire un nouveau contrat d'assurance statutaire, en mutualisant les risques, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mandater le CDG 28 pour négocier un tel contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'un assureur agréé tout en se réservant la faculté d'y adhérer.

Vote favorable à l'unanimité.

6. Bureau de vote – Elections Municipales

En vue des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020, le bureau de vote est constitué.

7. Informations et questions diverses

- Les vœux et divers remerciements adressés en mairie sont transmis à l'assemblée.
- Le Conseil Municipal est invité à participer à l'assemblée générale de l'association de Mise en Valeur du Patrimoine qui se tiendra à 20h30 le vendredi 7 février 2020 à la salle polyvalente de Brunelles.
- Une tentative de vol des barrières protégeant l'accès à la vieille église a échoué suite à l'intervention de la Gendarmerie. Les protagonistes ont pu être arrêtés.
- La gendarmerie propose la mise en place du dispositif « Participation Citoyenne ». Il s'agit d'une démarche encourageant la population à adopter une attitude vigilante et solidaire et informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Pour se faire une convention doit être signée entre la commune et la gendarmerie.
- La Commune de Trizay-Coutretôt-Saint-Serge souhaite qu'un panneau d'agglomération à son nom soit apposé sur la RD922 au côté de celui de Champrond-en-Perchet. Le Conseil Départemental a été saisi en ce sens.

Il n'y a pas d'autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 21h20.

Bureau de vote – Elections Municipales – Scrutin du 15 mars 2020.

08 H 00 - 10 H 30 : M. CHEVEE – M DORCHENE – Mme GAIENIER

10 H 30 - 13 H 00 : M. BOUVIER – M. DORDOIGNE – Mme LEVEAU

13 H 00 - 15 H 30 : M. CHEVEE – Mme LAMY – (A définir)

15 H 30 - 18 H 00 : M. BOSSION – M. BURON – Mme NORMAND